



HUBERT REEVES et son équipe Coordination: Nelly (Ligue Roc) opinions@canoe.com

Le monde du silence n'existe pas

Les océans sont pleins de bruits. C'est assourdissant. D'abord le bruit de l'eau, de ses vagues et des pluies qui s'abattent sur elles. Éventuellement le bruit des mouvements sismiques qui affectent l'écorce terrestre dans les fonds marins.

Et continuellement les bruits émis par les habitants à tous niveaux de profondeur. Bruits que l'on appelle chants quand il s'agit des baleines.

Ces sons à très basse fréquence émis par les cétaqués sont si puissants qu'ils se répercutent sur des centaines de kilomètres.

Les poissons eux aussi émettent des bruits et même les crevettes.

Non seulement des sons les plus divers sont émis (grognements, grincements, sifflements...) et il en existe de nombreux

enregistrements, mais ils sont perçus des hôtes de ces lieux subaquatiques.

Certaines espèces marines émettent des ultrasons qui atteignent les obstacles, fixes ou mobiles. Ces ultrasons reviennent en écho jusqu'à leur cerveau. C'est ainsi qu'ils perçoivent l'environnement, et en particulier leurs repas. C'est très utile aux prédateurs.

L'ensemble de toutes les sources sonores provoque un bruit de fond permanent. Jusqu'au XIX^e siècle, rien n'a vraiment perturbé cette cacophonie sous-marine.

Ce n'est plus le cas maintenant. La pollution sonore agresse les habitants des océans, pollution d'origine humaine à ce point désastreuse qu'elle menace les mammifères marins.

Les bateaux sont très nombreux et les forages, les explosifs utilisés par les militaires, tout cela génère des décibels aquatiques insupportables aux animaux qui ne peuvent s'y adapter. Tout bruit intense crée des lésions dans les organes auditifs des cétaqués.

Ce handicap s'ajoute aux transformations des conditions de vie liées au réchauffement climatique et aux effets négatifs des pollutions et de la surpêche sur les chaînes alimentaires. Cette addition de problèmes fait craindre pour les populations de baleines et de pinnipèdes.

BRUITS ANTHROPIQUES

En 2004, le Congrès mondial de la nature, réuni du 17 au 25 novembre à Bangkok, Thaïlande, pour sa 3^e session :

1. DEMANDE au Directeur général de l'UICN, avec l'aide des membres de l'UICN, des Commissions et du Conseil, de déterminer et d'appliquer des mesures en vue de promouvoir, auprès des gouvernements, la réduction des bruits anthropiques dans l'océan.

2. DEMANDE EN OUTRE au Directeur général de l'UICN d'encourager les membres de l'UICN et ses Commissions à soutenir et mener de nouveaux travaux de recherche sur les effets et l'atténuation des bruits anthropiques sur les espèces ma-

lines et de faire en sorte que ces travaux obéissent aux normes scientifiques les plus rigoureuses et soient crédibles aux yeux du public, en évitant les conflits d'intérêt, et d'encourager l'application des résultats de la recherche sur l'atténuation de la pollution sonore anthropique.

Le sujet est toujours d'actualité en 2008.

Des bio-acousticiens réunis à Paris du 29 juin au 4 juillet ont ouvert leur conférence par une communication sur l'impact des émissions sonores anthropiques sur les mammifères marins, les qualifiant de gravissimes.

La Cour suprême américaine se prononcera sans doute avant la fin de l'année sur la requête du président George W. Bush, qui a fait appel d'une décision lui déniait le droit d'exempter la marine des lois interdisant l'usage de certains sonars au large de la Californie. Le gouvernement avait perdu en première instance et en appel. L'arrêt à venir sera décisif.

La pollution sonore agresse les habitants des océans